



# CHARTRE DES PARENTS

Saison 2022 – 2023

**Extrait des statuts de la Saint-Charles :** « Notre association a pour objet d'organiser et de développer la pratique du basketball, notamment à l'intention des jeunes – que ce soit sous les aspects initiation, éducation, loisirs, perfectionnement, compétition ou haut niveau – ainsi que de créer entre tous ses membres un lien d'amitié et de solidarité. »

**A l'entraînement, je mets tout en œuvre pour que mon enfant progresse :**

- ✓ Les parents s'engagent à ce que leur enfant respecte la charte du joueur et de la joueuse qu'il a signé : ponctualité, présence aux entraînements, investissement dans le club...
- ✓ Si vous assistez aux entraînements (ce qui est déconseillé), restez dans un rôle de spectateur discret et ne prenez pas la place de l'entraîneur.

**En match, je me montre exemplaire et j'encourage positivement l'équipe :**

- ✓ Sans accompagnateur, les déplacements sont difficiles. Votre présence est donc fortement encouragée pour le bon déroulement du championnat.
- ✓ Un match ne peut se dérouler sans adversaires, ni arbitres. Vous devez accepter les décisions des officiels, de la table de marque, en sachant que comme vous ils ont le droit à l'erreur.
- ✓ Le basket reste à tout niveau un plaisir et un jeu, au-delà des résultats.
- ✓ Vos encouragements doivent rester positifs quel que soit le déroulement du match. Les joueurs restent sensibles aux critiques qui viennent des supporters. Les remarques inutiles entraînent les jeunes dans une dynamique négative.
- ✓ Votre attitude après un match doit rester positive pour votre enfant et l'équipe.
- ✓ Les responsables de secteurs et les dirigeants font confiance à leurs coaches. Veuillez en faire de même et les respecter.